



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-LAMARRE
DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 2 JUIN 2014 À 19 H 00**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt - Rapport financier 2013 et rapport du vérificateur externe 2013 de la municipalité de Lac-Beauport
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.3 Dépôt des états et revenus et dépenses semestriels
- 2.4 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.5 Autorisation - Réaménagements budgétaires - 2014
- 2.6 Autorisation de mandat - Signer le formulaire de consentement - Statistique sur la culture
- 2.7 Adoption - Loyers des Sentiers du Moulin et du Saisonnier

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Déplacement des poteaux électriques installés au centre du cadastre de rue du chemin de l'Éclaircie à Lac-Beauport
- 3.2 Autorisation de signature - Déclaration en vertu de l'article 72 de la loi sur les compétences municipales
- 3.3 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement numéro 627 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarif municipaux pour l'année 2014 aux fins de retirer l'article 3.8.2 Tarifs - Contrôle et entretien du barrage du lac Morin

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Chargé de projet réfection de la chaussée du chemin des Cascades



- 4.2 Autorisation de mandat - Travaux d'entrée d'eau au 1025 boul. du Lac
- 4.3 Autorisation de mandat - Réfection du chemin des Lacs
- 4.4 Autorisation de mandat - Installation de la conduite d'égout sanitaire au 131, chemin de l'Éperon
- 4.5 Autorisation de mandat - Réfection des stations de pompage d'égout 2 et 4
- 4.6 Autorisation de dépenses - Nouvel appel d'offres concernant la mise en place des réseaux d'aqueduc et égouts dans la phase 1 et 5a du mont Cervin
- 4.7 Autorisation de dépenses - Description technique de servitude d'égout pluvial
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 5.1 Autorisation - Fête des voisins
- 5.2 Autorisation - Événements organisés par la Municipalité et les organismes communautaires
- 5.3 Autorisation - Acquisition du terrain de tennis de la Vallée Autrichienne
- 5.4 Autorisation de dépenses - Travaux de la structure de la toiture de la Chapelle au Saisonnier
- 5.5 Autorisation de dépenses - Aménagement du Parc l'Héritage – à la suite du programme Collectivités-amies des aînés
- 5.6 Autorisation de dépenses - Aménagement d'un abri pour les officiels de soccer
- 5.7 Autorisation de signature - Entente avec l'entreprise Horizon 5 pour l'offre d'activité de « Stand Up Paddleboard » au club nautique pour la saison estivale 2014
- 5.8 Autorisation de signature - Protocole d'entente – droit de passage au club nautique pour les clubs de triathlon pour la nage en eau libre
- 5.9 Autorisation - Versement d'une subvention discrétionnaire du conseil au Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport inc.
- 6. Planification du territoire et développement durable**
- 6.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-13 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'inclure la classe d'usage P-3 Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans les zones RI-302, RE-303 et les classes P-2 Services publics et P-3 Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans la zone HU-225
- 6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-192-03 - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de préciser les orientations et les objectifs encadrant les développements résidentiels
- 6.3 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-198-03 - Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 en vue de tenir compte des modifications apportées au Règlement de contrôle intérimaire numéro 2010-41 de la Communauté métropolitaine de Québec
- 6.4 Autorisation de mandat - Disposition des matières organiques
- 6.5 Autorisation de signature - Affidavit pour la radiation de la transaction pour le développement du Mont Écho - Malette Syndics et gestionnaires inc.
- 6.6 Autorisation de dépenses - Achat de bacs bruns



7. Protection contre l'incendie

7.1 Aucun

8. Permis et inspections

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

8.2 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Kermesse 2014 au Saisonnier

8.3 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Triathlon Lac-Beauport 15 juin 2014

8.4 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Fête nationale 23-24 juin 2014

8.5 Autorisation - Autorisation d'installation d'enseignes directionnelles, temporaires

8.6 Dérogation mineure - 2014-20005 - 6, chemin des Buis

8.7 Dérogation mineure - 2014-20015 - 33, chemin du Barrage

9. Varia

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 00.

161-2014

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

2.1 Dépôt du rapport financier 2013 et rapport du vérificateur externe 2013

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

162-2014

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 5 mai 2014

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Monsieur le conseiller Andy Groskaufmanis mentionne que « lors de la deuxième période de questions à la séance du conseil du 5 mai dernier au sujet du point 2.5, j'ai été cité comme ayant dit que la Municipalité n'avait pas adopté, en 2012, une résolution pour payer, par le biais du fonds de roulement, un montant total de 300 000 \$ (pour l'acquisition des Sentiers du Moulin). Je tiens à préciser que le conseil précédent avait bel et bien passé une résolution relativement à ce montant et qu'il y a possiblement eu confusion à cet égard. Je tiens également à préciser que la résolution passée par notre conseil le 5 mai dernier visait l'amortissement prévu de remboursement du fonds de roulement de 4 à 10 ans pour payer ce montant. À noter également qu'un erratum sera publié dans le journal municipal La Chronique et que le journaliste du mensuel l'Écho du Lac serait également appelé à amender son article à cet effet ».

Questionné à ce sujet par un journaliste du mensuel L'Écho du Lac après la séance du conseil du 2 juin 2014, Monsieur Groskaufmanis a précisé qu'il s'agissait « d'une erreur de bonne foi » (dans sa compréhension de la question qui lui a été posée lors de la séance du 5 mai par un citoyen relativement au dépassement des coûts de l'ordre de 300 000 \$ en 2012 et le projet de résolution du 5 mai 2014 qui visait l'amortissement prévu de remboursement du fonds de roulement de 4 à 10 ans pour rembourser ce montant de 300 000 \$). M. Groskaufmanis a terminé son entrevue en disant qu'il ne visait aucunement à porter atteinte à la réputation des membres du conseil précédent.

Nous nous excusons auprès des membres du conseil précédent, auprès de Me Charles Brochu et de monsieur Olivier Frédéric Bérard, si de tels propos leur portaient préjudice et nous espérons que la présente rétractation saura rétablir les faits au sein de la population.

À noter également qu'un erratum sera publié dans le journal municipal La Chronique.

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 05, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- Q1 On mentionne la problématique de party au club nautique et demande qui fait la surveillance de ce lieu public.
RP : La mairesse mentionne que la surveillance est assurée par la Municipalité avec des surveillants. La mairesse donne la parole au conseiller François-Bernard Saillant qui mentionne que la surveillance débutera à 19 h 00 pour se terminer à 1 h 00 tous les jours.
- Q2 M. Michel Adem demande pourquoi il y a un point à l'ordre du jour sur l'appel d'offres pour les travaux phases 1 et 5a du secteur du mont Cervin.
RP : La mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que l'entrepreneur de 2013 mandaté demande des surplus pour avoir changé l'année de travaux et que les lois nous interdisent de payer plus que le prix soumissionné. La Municipalité doit donc légalement retourner en appel d'offres.
- Q3 On demande s'il est possible de prévoir une alternative pour passer l'égout pluvial sur le chemin des Écorces plutôt que sur le chemin du Brûlé dans le projet d'infrastructures des phases 1 et 5a du



secteur du mont Cervin.

RP : La mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne qu'il validera la possibilité.

Q4 On demande pourquoi il y a des égouts sur une partie « est » du chemin du Brûlé depuis 2004 et pas sur la partie ouest.

RP : La mairesse mentionne qu'on ignore pourquoi.

Q5 On demande concernant l'explication du conseiller Andy Groskaufmanis sur le 300 000 \$ d'acquisition du Saisonnier si le Saisonnier a coûté ou non 300 000 \$ de plus.

RP : La mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne que le parc du saisonnier a effectivement coûté 300 000 \$ de plus, mais tout a été fait légalement.

Q6 On demande si le conseil déposera les états financiers du Saisonnier.

RP : La mairesse mentionne que oui et probablement à la prochaine séance en même temps que les états financiers.

Q7 On demande où en est la Municipalité avec le nombre de permis émis en 2014 à ce jour. RP : La mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne qu'elle reviendra avec l'information.

Q8 M. Olivier Bérard demande des explications sur les affirmations du conseil voulant que la future école primaire accueillera seulement le 2e cycle, car cette information a été démentie par le conseil d'établissement.

RP : La mairesse mentionne que la Commission scolaire prendra décision seulement en septembre. La mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui précise que l'information provenait de l'architecte et du représentant de la commission scolaire lors de la demande de permis.

Fin de la période de questions à 19 h 25.

2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de mai 2013 et les invite à le consulter.

2.2 Dépôt des états et revenus et dépenses semestriels

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses semestriels au 30 mars 2014 et les invite à le consulter.

163-2014

2.3 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mai 2014, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2014 totalisant une somme de 377 795,15 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



164-2014

2.4 Autorisation - Réaménagements budgétaires - 2014

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer les réaménagements budgétaires suivants au budget 2014 prévoyant des ajustements suivants :

Revenus	+ 9 250 \$
Dépenses	+ 41 950 \$
Affectations	-32 700 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

165-2014

2.5 Autorisation de mandat - Signer le formulaire de consentement - Statistique sur la culture

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à signer le formulaire de consentement - Statistique sur la culture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

166-2014

2.6 Adoption - Loyers des Sentiers du Moulin et du Saisonnier

ATTENDU QUE la Municipalité désire établir les montants de loyer de 2014 pour les deux organismes municipaux soit Les Sentiers du Moulin et Le Saisonnier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à signer les documents « Annexe 4 Coût annuel à supporter par les Sentiers et modalités de paiement » (loyer annuel de 50 000 \$) et « Annexe 4 Coût annuel loyer à assumer par le Lasallien et modalités de paiement » (loyer annuel de 65 000 \$) ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

167-2014

3.1 Adoption - Déplacement des poteaux électriques installés au centre du cadastre de rue du chemin de l'Éclaircie à Lac-Beauport

ATTENDU QU' Hydro-Québec et Bell Canada ont implanté des poteaux électriques en plein centre d'un cadastre de rue appelé chemin de l'Éclaircie.

ATTENDU QUE plusieurs résidents du chemin de l'Éclaircie se retrouvent presque enclavés dû à la présence de ces poteaux électriques qui empêchent la réfection de leur chemin privé.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :



Que le conseil municipal de la municipalité de Lac-Beauport demande à Hydro-Québec et Bell Canada de mettre tous les efforts nécessaires pour le déplacement de ces poteaux avant la fin de la période estivale 2014 afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement de ce chemin en 2014.

Que cette résolution soit transmise à la direction d'Hydro-Québec, de Bell Canada et de monsieur Gérald Deltell, député provincial.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

168-2014

3.2 Autorisation de signature - Déclaration en vertu de l'article 72 de la loi sur les compétences municipales

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par : Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Déclaration en vertu de l'article 72 de la loi sur les compétences municipales » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement numéro 627 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarif municipaux pour l'année 2014 aux fins de retirer l'article 3.8.2 Tarifs - Contrôle et entretien du barrage du lac Morin

Monsieur Andy Groskaufmanis donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un règlement modifiant le Règlement numéro 627 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année 2014 aux fins de retirer l'article 3.8.2 Tarifs - Contrôle et entretien du barrage du lac Morin.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

169-2014

4.1 Autorisation de mandat - Chargé de projet réfection de la chaussée du chemin des Cascades

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 14-286 a été produit pour le mandat « Chargé de projet réfection de la chaussée du chemin des Cascades »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 14-286.

Soumissionnaires		Prix (avant taxes)
CIMA +	(44.688 pts)	32 000,00 \$
WSP	(44.375 pts)	32 000,00 \$
Dessau	(28.543 pts)	50 100,00 \$
SNC-Lavalin		non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursables sur 2 ans à partir de 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



170-2014

4.2 Autorisation de mandat - Travaux d'entrée d'eau au 1025 boul. du Lac

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-266 a été produit pour « Travaux d'entrée d'eau au 1025 boul. du Lac »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-266.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Mk 2 Excavation	21 650,00 \$
D.E.M.O. Excavation inc.	35 250,00 \$
Construction Raoul Pelletier 1997 inc.	56 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

171-2014

4.3 Autorisation de mandat - Réfection du chemin des Lacs

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 14-280 a été produit pour « Réfection du chemin des Lacs »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser, conditionnellement à la mise en vigueur du Règlement d'emprunt 639, le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 14-280.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Pavage UCP Inc.	857 167,30 \$
P.E. Pageau Inc.	876 459,25 \$
Construction et pavage Portneuf	903 456,01 \$
Inter-Cité Construction ltée	924 140,58 \$
Gilles Audet Excavation Inc.	938 783,74 \$
Les Entreprises PEB ltée	957 403,30 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 639.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



172-2014

4.4 Autorisation de mandat - Installation de la conduite d'égout sanitaire au 131, chemin de l'Éperon

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 14-283 a été produit pour « Installation de la conduite d'égout sanitaire au 131, chemin de l'Éperon »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

ATTENDU QUE les prix des soumissionnaires sont beaucoup plus élevés que les estimations;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'annuler l'appel d'offres numéro 14-283 et de n'octroyer le mandat à aucun soumissionnaire.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Entreprises Gosselin et Tremblay inc.	59 000,00 \$
MK 2 Excavation inc.	59 000,00 \$
Entreprises Gilles Rochette et fils inc.	69 925,20 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

173-2014

4.5 Autorisation de mandat - Réfection des stations de pompage d'égout 2 et 4

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 14-297 a été produit pour « Réfection des stations de pompage d'égout 2 et 4 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 14-297.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Raynald Gagné Construction/ Rénovation Dallas	67 250,00 \$
SLB Rénovation et Construction Inc.	84 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 638.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

174-2014

4.6 Autorisation de dépenses - Nouvel appel d'offres concernant la mise en place des réseaux d'aqueduc et égouts dans la phase 1 et 5a du mont Cervin

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « nouvel appel d'offres concernant la mise en place des réseaux d'aqueduc et égouts dans la phase 1 et 5a du mont Cervin » pour un montant maximum de 5 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

175-2014

4.7 Autorisation de dépenses - Description technique de servitude d'égout pluvial

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « description technique de servitude d'égout pluvial » pour un montant maximum de 1 800,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

176-2014

5.1 Autorisation - Fête des voisins

ATTENDU QUE la Municipalité autorise et accepte de tenir l'événement Fête des voisins sur son territoire.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser la tenue d'une fête des Voisins sur les terrains municipaux suivants : N° de lot : 1496685 -1496687 (Vallée autrichienne).

D'autoriser l'occupation de la voie publique par les résidents lorsqu'il sera jugé, par le service de police, que la sécurité n'est pas compromise, pour les besoins de la fête des voisins sur les chemins suivants :

- Devant le 134, chemin des Granites
- Devant le 20, chemin de la Futaie

D'interdire, pour cette occasion, la circulation automobile sur certains chemins publics sauf pour l'accès direct aux résidences de ces sections de chemins.

De laisser, en tout temps, un accès aux véhicules d'urgence.

D'en informer la Sûreté du Québec, le Service des travaux publics et le Service de protection incendie pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

177-2014

5.2 Autorisation - Événements organisés par la Municipalité et les organismes communautaires

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :



Organismes / Événements	Dates et lieux
Fête nationale Municipalité de Lac-Beauport	23 et 24 juin 2014 Club nautique, 219 chemin du Tour-du-Lac
Régate régionale de Canoë-Kayak de vitesse Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport	12 juillet 2014 Club nautique, 219 chemin du Tour-du-Lac
Régate régionale de Canoë-Kayak de vitesse Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport	9 et 10 août 2014 Club nautique, 219 chemin du Tour-du-Lac
Féerie de Noël Municipalité de Lac-Beauport	5, 6 et 7 décembre 2014 Parc du Saisonnier, 78 chemin du Brûlé

D'autoriser le Service de police à permettre la fermeture et l'occupation de la voie publique sur certains chemins aux fins des événements.

D'interdire, pour ces occasions, la circulation automobile sur certains chemins publics sauf pour l'accès direct aux résidences de ces sections de chemin.

De laisser, en tout temps, un accès pour les véhicules d'urgence.

D'en informer la Sûreté du Québec, le Service des travaux publics et le Service de protection contre l'incendie pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

178-2014

5.3 Autorisation - Acquisition du terrain de tennis de la Vallée Autrichienne

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

De procéder à l'achat du terrain de tennis qui appartient aux Loisirs de la Vallée – Club de tennis de la Vallée inc. (no lot 149-73-2) pour la somme d'UN dollar (1,00 \$), plus le montant des taxes municipales dû au moment de la transaction.

D'autoriser le directeur général à mandater un notaire pour procéder à cette transaction.

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

179-2014

5.4 Autorisation de dépenses - Travaux de la structure de la toiture de la Chapelle au Saisonnier

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « travaux de la structure de la toiture de la chapelle au saisonnier » pour



un montant maximum de 21 700,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parc et terrains de jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

180-2014

5.5 Autorisation de dépenses - Aménagement du Parc l'Héritage – à la suite du programme Collectivités-amies des aînés

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « aménagement du parc l'héritage – à la suite du programme collectivités-amies des aînés » pour un montant maximum de 5 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 9-187.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

181-2014

5.6 Autorisation de dépenses - Aménagement d'un abri pour les officiels de soccer

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « aménagement d'un abri pour les officiels de soccer » pour un montant maximum de 7 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

182-2014

5.7 Autorisation de signature - Entente avec l'entreprise Horizon 5 pour l'offre d'activité de « Stand Up Paddleboard » au club nautique pour la saison estivale 2014

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Entente avec l'entreprise Horizon 5 pour l'offre d'activité de « Stand Up Paddleboard » au club nautique pour la saison estivale 2014 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



183-2014

5.8 Autorisation de signature - Protocole d'entente – droit de passage au club nautique pour les clubs de triathlon pour la nage en eau libre

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert

APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Protocole d'entente – droit de passage au club nautique pour les clubs de nage en eau libre » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

184-2014

5.9 Autorisation - Versement d'une subvention discrétionnaire du conseil au Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport inc.

ATTENDU la recommandation du conseiller Guy Gilbert;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert

APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier

ET RÉSOLU :

De verser une subvention discrétionnaire du conseil de 1 000,00 \$ au Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport inc.

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à émettre un paiement en ce sens à cet organisme.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

185-2014

6.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-13 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'inclure la classe d'usage P-3 Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans les zones RI-302, RE-303 et les classes P-2 Services publics et P-3 Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans la zone HU-225

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier

APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-13 – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'inclure la classe d'usage P-3 Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans les zones RI-302, RE-303 et les classes P-2 Services publics et P-3 Institutionnel et récréatif aux usages autorisés dans la zone HU-225 en tenant compte des modifications apportées au second projet de règlement.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



186-2014

6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-192-03 - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de préciser les orientations et les objectifs encadrant les développements résidentiels

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-192-03 - Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de préciser les orientations et les objectifs encadrant les développements résidentiels.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

187-2014

6.3 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-198-03 - Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 en vue de tenir compte des modifications apportées au Règlement de contrôle intérimaire numéro 2010-41 de la Communauté métropolitaine de Québec

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-198-03 - Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 en vue de tenir compte des modifications apportées au Règlement de contrôle intérimaire numéro 2010-41 de la Communauté métropolitaine de Québec.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

188-2014

6.4 Autorisation de mandat - Disposition des matières organiques

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 14-284 a été produit pour « Disposition des matières organiques »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la planification du territoire et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service de la planification du territoire et développement durable à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 14-284.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Les composts du Québec (GSI Environnement)	81 077,34 \$
Enviroval	101 446,03 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

189-2014

6.5 Autorisation de signature - Affidavit pour la radiation de la transaction pour le développement du Mont Écho - Malette Syndics et gestionnaires inc.

IL EST PROPOSÉ par : Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la planification du territoire et du développement durable monsieur Yves Gendron à signer le document « Affidavit pour la radiation de la transaction pour le développement du mont Écho - Malette Syndics et gestionnaires inc. » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

190-2014

6.6 Autorisation de dépenses - Achat de bacs bruns

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la planification du territoire et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la planification du territoire et développement durable à engager des dépenses pour réaliser le projet de « achat de bacs bruns » pour un montant maximum de 34 800,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises par appropriation du surplus du budget.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

191-2014

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.



No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00624	PIIA - Construction d'un centre commercial avec construction d'un stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) - 1025, boulevard du Lac Lot 1 821 016	Accepté
2014-00117	PIIA – Changement d'usage – Madame Annick Bouchard – 6, chemin du Rouet Lot 1 820 575	Accepté
2014-00140	PIIA - Construction d'une résidence unifamiliale avec projet intégré – Madame Stéphanie Madore – 5, chemin des Parulines Lots 4 424 393, 4 424 395	Accepté
2014-00126	PIIA – Construction d'une résidence unifamiliale isolée avec une superficie de 200 mètres carrés et plus – 33, chemin du Canton Lot no: 5 438 312	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

192-2014

8.2 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Kermesse 2014 au Saisonnier

ATTENDU QUE le Centre de plein air Le Saisonnier a fait une demande d'usage conditionnel en vertu du Règlement numéro 09-199, pour la tenue d'une kermesse;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel, numéro 2014-00048.

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser la somme de 1 000,00 \$ au Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier), organisme reconnu par la Municipalité pour offrir une «Aide financière pour l'organisation de la Kermesse-bénéfice 2014, à titre de subvention discrétionnaire du conseil.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

193-2014

8.3 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Triathlon Lac-Beauport 15 juin 2014

ATTENDU QUE monsieur Turcotte, président et organisateur du Triathlon/Duathlon Lac-Beauport a fait une demande d'usage conditionnel pour la tenue du triathlon, en vertu du Règlement numéro 09-199;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en a fait une recommandation



favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2014-00081.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

194-2014

8.4 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Fête nationale 23-24 juin 2014

ATTENDU QUE le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a fait une demande d'usage conditionnel pour l'organisation d'activités pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste, en vertu du Règlement numéro 09-199;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en a fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2014-00098.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

195-2014

8.5 Autorisation - Autorisation d'installation d'enseignes directionnelles, temporaires

ATTENDU QUE l'article 187, du règlement de zonage, permet l'installation d'enseignes directionnelles, sur approbation du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser l'installation d'une enseigne directionnelle, à l'intersection Traverse de Laval et Tour-du-Lac jusqu'au 30 octobre 2014 pour le projet « Le Quatre-Temps ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

196-2014

8.6 Dérogation mineure - 2014-20005 - 6, chemin des Buis

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 6, chemin des Buis, portant le numéro de lot 1 820 560 a adressé une demande de dérogation 2014-20005;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;



IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

De refuser la demande de dérogation mineure 2014-20005 afin de permettre uniquement la marge de recul latérale pour un garage attaché avec une marge latérale de 2,8 mètres au lieu de 6,1 mètres., contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Bertrand Bussière a.g, en date du 26 novembre 2013, portant le numéro 2499 de ses minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

197-2014

8.7 Dérogation mineure - 2014-20015 - 33, chemin du Barrage

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 33, chemin du Barrage, portant le numéro de lot 1 497 942 a adressé une demande de dérogation 2014-20015;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2014-20015 afin de permettre uniquement d'accepter l'implantation du bâtiment tel que construit avec un coin à 4,13 m et le second coin à 4,72 m au lieu de 7,62 m de marge de recul avant., contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Pierre Clavet a.g, en date du 10 mars 2014, portant le numéro 7970 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 Période de questions

À 20 h 25, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

Q1 M Bastien demande pourquoi à l'adoption du Règlement 09-207-13 il n'y a pas eu de changement tel que promis en assemblée publique.

RP : La mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne que c'est seulement le titre du règlement qui n'a pas changé, mais que le contenu du règlement disponible dans la salle a bel et bien été modifié tel que promis en assemblée publique.

Q2 M. Gilles Warren demande si la Municipalité a estimé et va supporter des dépenses suite à cette acquisition.

RP : La mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne qu'aucune dépense n'est prévue pour son acquisition.

Q3 M. Gilles Warren demande quand les travaux du chemin Tour-du-Lac Sud seront exécutés.



RP. : La mairesse donne la parole au directeur général qui mentionne que les travaux ne pouvaient recommencer avant la période de dégel se terminant le 30 mai et qu'ils devraient durer environ trois semaines.

- Q4 M. Gilles Warren demande si les travaux sur la propriété du 149 chemin du Tour-du-Lac a reçu tous les permis nécessaires à ces aménagements; si oui, une confirmation que tout est conforme et finalement où et comment sera traité l'eau des bassins, vers le lac ou les égouts municipaux.
RP : La mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne qu'il a obtenu tous les permis et que tout est conforme. Cependant, elle ignore la réponse à savoir où l'eau des bassins et fontaines sera traitée.
- Q5 M. Michel Adem demande en fonction d'une distance approximative de 400 à 500 mètres linéaires de réfection du chemin des Cascades si le coût de 32 000 \$ pour réaliser les relevés et plans est abusif.
RP : La mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne qu'il validera et reviendra avec plus d'information.
- Q6 M. Michel Adem demande que le comité consultatif du conseil en aqueduc et égout (CCAÉ) se réunisse avant d'aller de nouveau en appel d'offres pour les infrastructures des phases 1 et 5a du secteur du mont Cervin.
RP : La mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne qu'il convoquera rapidement une rencontre du comité avant de lancer le nouvel appel d'offres.
- Q7 M. Michel Adem demande combien de taxes impayées le tennis de la vallée a en souffrance.
RP : La mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne seulement 1 000 \$.
- Q8 On demande considérant la grande utilisation actuelle du lac Beauport si les résidents de la Ville de Québec peuvent venir au club nautique municipal.
RP : La mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne que oui en payant le tarif non résident.
- Q9 On questionne la nécessité et les statistiques sur la disposition des matières organiques.
RP : La mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui mentionne qu'il y a nécessité et que les données statistiques sont sur le site Internet de la municipalité pour les résultats de l'utilisation.
- Q10 M. Michel Grenier demande s'il y a eu des appels d'offres pour le toit de la chapelle et si ce bâtiment est réellement utile pour la municipalité.
RP : La mairesse mentionne que oui, mais les coûts étaient rendus à près de 55 000 \$. La mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne également que c'est un bâtiment important et qui sert à l'hébergement.
- Q11 On demande qui est l'élu responsable de l'environnement.
RP : La mairesse mentionne la conseillère Sylvie Chartier.
- Q12 On demande si la propriétaire du 131 chemin de l'Éperon, qui a annulé l'appel d'offres pour son branchement d'égout, aura à payer les frais de gestion et préparation d'appel d'offres ou c'est un service gratuit à toute la population.
RP : La mairesse donne la parole au directeur général qui mentionne que la Municipalité n'a pas émis de facture à la propriétaire pour ces coûts.
- Q13 M. Michel Roch demande à quoi sert la résolution autorisant la signature selon l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales et la municipalisation de chemins privés.
RP : La mairesse donne la parole au directeur général qui explique qu'il s'agit d'autoriser l'inscription au bureau du registraire des lots



de chemins municipalisés en 2013.

Q14 On demande pourquoi le propriétaire de la partie privée du chemin de l'Érablière ne gère pas ses eaux qui coulent sur la partie publique sans fossé causant des dommages et pourquoi n'est-il pas obligé de se conformer à la réglementation.

RP : La mairesse mentionne qu'elle va vérifier.

Q15 On demande si la résolution demandant le déplacement des poteaux sur le chemin de l'Éclaircie a pour but de municipaliser ce chemin.

RP : La mairesse mentionne que non, bien qu'il y a eu des discussions avec les propriétaires dans le passé.

Fin de la période de questions à 20 h 55.

11 Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20 h 55.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Mai 2014

LISTE DES DÉBOURSÉS			
31 MAI 2014			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
C. S. DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES	2014-05-01	20409	448.78 \$
C.S. DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES	2014-05-01	20410	346.17 \$
C. S. DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES	2014-05-01	20411	3 047.55 \$
C.S. DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES	2014-05-01	20412	355.49 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2014-05-01	20413	44.38 \$
CORPORATION CITE JOIE INC.	2014-05-05	20414	200.00 \$
FONDATION CITE-JOIE INC.	2014-05-13	20415	500.00 \$
VALLEE THOMAS	2014-05-13	20416	34.47 \$
AUBRY, ISABELLE	2014-05-31	20417	400.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2014-05-31	20418	1 182.93 \$
BRONSARD, DIANE	2014-05-31	20419	440.00 \$
GAGNE ISABELLE	2014-05-31	20420	540.00 \$
HANDFIELD FLORA	2014-05-31	20421	1 600.00 \$
PAQUET, REJEAN	2014-05-31	20422	314.20 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	2014-05-31	20423	344.87 \$
AGENCE TREIZE51	2014-05-31	20424	1 459.87 \$
AGNARD VALÉRIE	2014-05-31	20425	1 000.00 \$
AGRITEX	2014-05-31	20426	1 552.16 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2014-05-31	20427	190.84 \$
A.R.C.	2014-05-31	20428	67.83 \$
AREO-FEU LTEE	2014-05-31	20429	171.84 \$
ARSENO	2014-05-31	20430	1 722.51 \$
L'ARSENAL	2014-05-31	20431	3 574.29 \$
ASS. CHEFS EN SEC. INC. DU QC	2014-05-31	20432	1 517.67 \$
ASS. DES COMMUNICATEURS MUNIC. DU QUÉBEC	2014-05-31	20433	275.00 \$
AVENSYS	2014-05-31	20434	392.46 \$
BEAUDET EVE	2014-05-31	20435	100.00 \$
BELL CANADA	2014-05-31	20436	689.85 \$
BILEM INC.	2014-05-31	20437	1 000.00 \$
BON-AIR REFRIGERATION INC.	2014-05-31	20438	1 218.02 \$
BUANDERIE VICTORIA	2014-05-31	20439	334.64 \$
BUSSIERE MARTIN	2014-05-31	20440	1 000.00 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2014-05-31	20442	1 666.62 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2014-05-31	20443	200.88 \$
C.C.A.P.	2014-05-31	20444	392.08 \$
CEGEP DE RIMOUSKI, SERV.FINANCIERS	2014-05-31	20445	350.01 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2014-05-31	20446	1 201.48 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	2014-05-31	20447	142.57 \$
CHEM ACTION	2014-05-31	20448	547.28 \$
CHEVALIER NATHALIE	2014-05-31	20449	46.46 \$
CONS. CULT. RÉG. QC & CHAUD.- APP.	2014-05-31	20450	270.00 \$
CONSTRUCTION & RENOVATION DALLAS INC.	2014-05-31	20451	1 816.61 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2014-05-31	20452	1 173.43 \$
CORDONNERIE AU PAS	2014-05-31	20453	985.33 \$
CORPORATE EXPRESS (358386)	2014-05-31	20454	819.20 \$
COTE FLEURY INC.	2014-05-31	20455	156.26 \$
CSL - LOMA INC.	2014-05-31	20456	2 590.12 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2014-05-31	20457	882.45 \$
DECAM	2014-05-31	20458	2 957.16 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2014-05-31	20459	2 267.89 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2014-05-31	20460	3 226.10 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2014-05-31	20461	1 087.44 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2014-05-31	20462	41 984.27 \$
ENTRETIENS PERSONNALISÉS SM INC. (LES)	2014-05-31	20463	2 096.48 \$
ENVIROVAL INC.	2014-05-31	20464	1 969.01 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
EQUIPEMENT L.A.V. INC.	2014-05-31	20465	448.40 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2014-05-31	20466	108.00 \$
GAUTHIER ERIC	2014-05-31	20468	1 000.00 \$
GENDRON YVES	2014-05-31	20469	55.63 \$
GIGUERE FREDERIC	2014-05-31	20470	211.88 \$
GROUPE SSB INC.	2014-05-31	20471	140.28 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2014-05-31	20472	897.40 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-31	20473	98.98 \$
IMPRIM. TRANSCONTINENTAL INC.	2014-05-31	20474	151.77 \$
INDUSTRIES LAM-E	2014-05-31	20475	119.20 \$
INDUSTRIES FIBROBEC (LES)	2014-05-31	20476	1 149.75 \$
INFORMATIQUE MERCIER INC.	2014-05-31	20477	1 926.98 \$
INTER-CITE USINAGE	2014-05-31	20478	1 894.96 \$
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	2014-05-31	20479	186.83 \$
LABRECQUE RICHARD	2014-05-31	20480	204.90 \$
LATULIPPE (30300)	2014-05-31	20481	90.74 \$
LEFEBVRE, LUCIE	2014-05-31	20482	40.00 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2014-05-31	20483	2 132.18 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2014-05-31	20484	841.44 \$
LINDE CANADA LIMITEE M2193	2014-05-31	20485	26.67 \$
LITHOCHIC	2014-05-31	20486	1 791.31 \$
LOCATION PRO CHARLESBOURG	2014-05-31	20487	17.25 \$
MAISON CHRYSLER CHARLESBOURG	2014-05-31	20488	137.86 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2014-05-31	20489	320.78 \$
MEDIAPRIM	2014-05-31	20490	546.13 \$
MEDIC	2014-05-31	20491	1 500.00 \$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	2014-05-31	20492	645.93 \$
MICHEL FILION RELIEUR	2014-05-31	20493	477.21 \$
MORNEAU, MELANIE	2014-05-31	20494	144.19 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2014-05-31	20495	27 245.96 \$
NI CORPORATION DIVISION PRODUITS	2014-05-31	20496	1 378.52 \$
OPTI-MAX INC.	2014-05-31	20497	300.25 \$
OUELLET MICHAEL	2014-05-31	20498	850.00 \$
PETITE CAISSE	2014-05-31	20499	200.00 \$
PILOTE MELANIE	2014-05-31	20500	8.25 \$
AUTOPNEU R.Q.M. INC.	2014-05-31	20501	3 258.46 \$
POULIN & PUIZE INC.	2014-05-31	20502	206.96 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2014-05-31	20503	5 015.84 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	2014-05-31	20504	125.87 \$
RABAIS CAMPUS	2014-05-31	20505	250.77 \$
REAL HUOT INC.	2014-05-31	20506	1 661.12 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2014-05-31	20509	14 789.93 \$
RELIURE TRAVACTION	2014-05-31	20510	116.94 \$
RES. BIBLIO. CAPITALE NATIONALE	2014-05-31	20511	890.57 \$
RES. QUEB. VILLES VILLAGES SANTE	2014-05-31	20512	28.00 \$
R.M. LEDUC & CIE	2014-05-31	20513	637.30 \$
SANI ORLEANS	2014-05-31	20515	9 132.22 \$
SCIENCES EN FOLIE QUEBEC 2005	2014-05-31	20516	469.00 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2014-05-31	20517	29.57 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2014-05-31	20518	194.50 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	2014-05-31	20519	862.31 \$
SERVICES MATREC INC.	2014-05-31	20520	1 973.12 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2014-05-31	20521	207.24 \$
SNC-LAVALIN INC.	2014-05-31	20522	11 070.94 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2014-05-31	20523	412.29 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2014-05-31	20524	1 074.56 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2014-05-31	20525	731.29 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	2014-05-31	20526	258.54 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2014-05-31	20527	805.09 \$
SPME	2014-05-31	20528	71.28 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2014-05-31	20529	684.10 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
STUDIO PERCU-DANCE	2014-05-31	20530	510.00 \$
TC MÉDIA QUÉBEC	2014-05-31	20531	188.79 \$
TECHNOLOGIES IDEALI INC.	2014-05-31	20532	212.71 \$
TRAFIC CONTROLE F.M. INC.	2014-05-31	20533	181.66 \$
TRANSPORT MIGA INC.	2014-05-31	20534	554.35 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2014-05-31	20535	668.70 \$
VALLIERES MATHIEU,	2014-05-31	20536	1 000.00 \$
VERDURE OPTIONS	2014-05-31	20537	193.16 \$
VILLE DE QUEBEC	2014-05-31	20538	22.03 \$
VOLTEC	2014-05-31	20539	1 262.72 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2014-05-31	20540	11 727.60 \$
XEROX CANADA LTEE	2014-05-31	20541	6 655.33 \$
XYLEM SOLUTIONS D'EAU	2014-05-31	20542	4 798.85 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2014-05-31	20543	59 210.10 \$
SAISONNIER (LE)	2014-05-31	20544	597.87 \$
MÉTABOLISME	2014-05-31	20545	3 933.72 \$
BELL CANADA	2014-05-04	1087	145.45 \$
BELL CANADA	2014-05-04	1088	63.93 \$
BELL CANADA	2014-05-04	1089	118.92 \$
NEOPOST CANADA LTEE.	2014-05-04	1090	442.65 \$
VILLE DE QUEBEC	2014-05-04	1091	1 205.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1092	1 154.67 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1093	1 606.08 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1094	296.09 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1095	355.86 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1096	2 018.82 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1097	1 088.90 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1098	35.08 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1099	103.64 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1100	1 005.36 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1101	2 438.98 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1102	229.26 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1103	1 319.79 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-05	1104	111.91 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2014-05-06	1105	6 555.47 \$
SSQ, SOCIETE D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2014-05-06	1106	47 281.62 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-08	1107	1 946.35 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2014-05-08	1108	5 329.99 \$
BELL CANADA	2014-05-15	1109	31.43 \$
BELL CANADA	2014-05-15	1110	555.79 \$
BELL CANADA	2014-05-15	1111	132.00 \$
BELL CANADA	2014-05-15	1112	76.35 \$
BELL CANADA	2014-05-15	1113	1 079.43 \$
BELL CANADA	2014-05-15	1114	63.93 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-15	1116	125.33 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-15	1117	2 799.84 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-15	1118	3 237.31 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-15	1119	2 237.84 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-05-15	1120	2 512.47 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2014-05-15	1121	1 093.60 \$
PRODUITS SUNCOR S.E.N.C.	2014-05-16	1122	136.03 \$
	GRAND TOTAL:		377 795.15 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Mai 2014

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
MAI 2014							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103390	02-05-14	MEDI05	546.13	Descoteaux Cyndia		Enveloppe municipaux no. 10 (10 000)	02 19000 670
ADM-103391	05-05-14	SPEC05	567.66	Descoteaux Cyndia		Commande de papeterie	02 19000 670
ADM-103392	06-05-14	STUD15	684.10	Delasrobil, Karine		Montage graphique Mai 2014 (8 pages)	02 19100 349
ADM-103393	06-05-14	LITH05	1552.16	Delasrobil, Karine		Impression Mai 2014 (8 pages)	02 19100 349
ADM-103394	08-05-14	ALIM05	190.84	Labrecque, Richard		Alimentation conseil - 8 mai 2014	02 11000 610
ADM-103395	08-05-14	BCF50	287.44	Labrecque, Richard		Serv. prof. - Mise en demeure - Toiture D. Arsenault	02 12000 412
ADM-103396	08-05-14	ASSC10	316.18	Delasrobil, Karine		Formation Karine 28 mai	02 13000 454
ADM-103397	08-05-14	CONS33	68.99	Delasrobil, Karine		" Mieux organiser son travail avec les nouvelles technologies"	02 13000 454
ADM-103398	09-05-14	INFO20	2241.44	Labrecque, Richard		Ordinateur - Agente de communication	02 19300 640
ADM-103399	09-05-14	SOLU40	258.54	Blais, Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 19000 670
ADM-103400	14-05-14	DECA05	1494.68	Blais, Jean		2 ordi. usagés + 2 écrans	02 70233 640
ADM-103401	15-05-14	CORP25	517.52	Descoteaux Cyndia		Cartouche d'imprimante - Papier photocopieur	02 19000 670
ADM-103402	16-05-14	SPEC05	381.40	Descoteaux Cyndia		Commande de papeterie	02 19000 670
ADM-103403	16-05-14	MICR15	2079.90	Blais, Jean		Logiciels pour Karine D.	02 19300 640
ADM-103404	22-05-14	LANG80	1034.78	Labrecque, Richard		Avis mandat Metro excavation - Montée du Cervin	02 12000 412
ADM-103405	26-05-14	SECU60	18396.00	Labrecque, Richard	138-2014	Sécurité parcs 2014	02 29001 451
ADM-103406	26-05-14	ARC90	67.83	Blais, Jean		CARTOUCHE ESSAIE IMPR. HP-1100	02 19000 670
ENV-470728	08-05-14	GAUD10	140.94	Hubert Karine	2011-06-171	Location conteneurs SQ	02 45110 446
ENV-470729	12-05-14	COPI05	195.46	Hubert Karine		Flyers et affiches journée Environnement	02 47000 340
ENV-470730	12-05-14	SERI02	396.66	Hubert Karine		Panneaux "Journée Environnement"	02 47000 340
ENV-470731	12-05-14	CANA05	51.74	Hubert Karine		Pelles (2)	02 47000 640
ENV-470732	12-05-14	CANA20	34.49	Hubert Karine		Machettes (2)	02 47000 640
ENV-470733	13-05-14	GAUD10	344.93	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transports conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470734	13-05-14	GAUD10	1000.24	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470735	13-05-14	GAUD10	344.93	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ENV-470736	13-05-14	GAUD10	741.54	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470737	13-05-14	GAUD10	344.93	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470738	13-05-14	GAUD10	1373.91	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470739	13-05-14	GAUD10	331.99	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470740	13-05-14	GAUD10	271.63	Hubert Karine	2011-06-171	installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470741	13-05-14	GAUD10	592.12	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470742	13-05-14	GAUD10	419.66	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470743	13-05-14	GAUD10	419.66	Hubert Karine	2011-06-171	Installation et transport conteneurs inondations	02 45110 446
ENV-470744	22-05-14	DEPA30	578.32	Hubert Karine		Pneus Colorado Dunlop 215/70R16 no sér 290112300	02 47001 515
ENV-470745	22-05-14	DEPA30	486.34	Hubert Karine		Pneu Elantra Dunlop 205/55R16 no sér 266004807	02 47001 515
ENV-470746	26-05-14	PROT50	21.85	Hubert Karine		Solution H2o dissous pour la sonde	02 47000 640
ENV-470747	26-05-14	DIAB05	137.97	Hubert Karine		Graphisme journée Environnement	02 47000 340
ENV-470748	26-05-14	SERI02	597.87	Hubert Karine		Impression panneaux journée Environnement	02 47000 340
REC-704867	01-05-14	RESE05	879.56	Morneau Mélanie		Cartes usagers & codes magnétiques lives et cd	02 70233 640
REC-704868	01-05-14	RMLE	736.99	Morneau Mélanie		Protèges-cotes-rubans charnière - Colorsplash	02 70233 529
REC-704869	01-05-14	DIST50	86.23	Morneau Mélanie		Protège-revue et supports affiche	02 70233 640
REC-704870	01-05-14	RELI60	91.98	Morneau Mélanie		Étuis à cd	02 70233 529
REC-704871	05-05-14	SNQC05	235.70	Morneau Mélanie		Materiel promotionnel pour fête nationale	02 70207 447
REC-704872	09-05-14	DIAB05	68.99	Giguère, Frédéric		Graphise flyer dépliant tennis	02 70150 349
REC-704873	09-05-14	SERI02	114.98	Giguère, Frédéric		Coroplaste Tennis	02 70150 349
REC-704874	12-05-14	AQUA50	810.00	Anderson Marie		Réparation de l'écluse du petit lac au Saisonnier	02 70150 522
REC-704875	12-05-14	SAIS05	600.00	Anderson Marie		Réparation de l'écluse du petit lac au Saisonnier	02 70150 522
REC-704877	14-05-14	RESE10	28.00	Morneau Mélanie		Ajout matériel promotionnel - Fête des voisin	02 70200 340
REC-704879	15-05-14	DIST35	1739.94	Giguère, Frédéric		Bandes patinoires et filet basketball	02 70150 522
REC-704880	15-05-14	DIST35	662.26	Giguère, Frédéric		2 paniers gymnase école	02 70120 522
REC-704881	20-05-14	AFIC05	862.31	Morneau Mélanie		Formations Claudette et Johan (bibliothèque)	02 70233 454

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-704882	22-05-14	RESE05	16.43	Morneau Mélanie		Livre perdu «Petit copain»	02 70233 642
REC-704883	22-05-14	BUAN30	91.98	Giguère, Frédéric		Nettoyage tapis	02 70144 499
REC-704884	22-05-14	BUAN30	91.98	Giguère, Frédéric		Nettoyage tapie chalet des loisirs	02 70124 499
REC-704885	22-05-14	MEDI10	1500.00	Giguère, Frédéric		Gardiens avertis + formation session printemps 2014	02 70205 447
REC-704886	22-05-14	VERD05	85.08	Giguère, Frédéric		Conciergerie club nautique - extra	02 70124 495
REC-704887	22-05-14	VERD05	23.00	Giguère, Frédéric		Ménage local patin c.c. - extra	02 70122 499
REC-704888	22-05-14	VERD05	85.08	Giguère, Frédéric		Ménage extra - chalet loisirs	02 70124 499
REC-704889	26-05-14	ENTR35	2000.00	Anderson Marie		Nivelage terrain après sinistre	02 70156 522
SEC-201654	07-05-14	PROT10	1471.70	Merlin Michel		Location bouteilles	02 22302 526
SEC-201655	12-05-14	ASSC05	1517.67	Merlin Michel		Congrès des Chefs	02 22000 310
SEC-201656	12-05-14	INDU50	1149.75	Merlin Michel		Ajout de tablette 951	23 03131 724
SEC-201657	12-05-14	ACKL05	295.95	Merlin Michel		Paire de botte en cuir	02 22400 650
SEC-201658	12-05-14	MART05	160.00	Merlin Michel		2 pantalons, 2 chemises	02 22400 650
SEC-201659	14-05-14	POUL75	206.96	Merlin Michel		Coins de porte	02 22000 640
SEC-201660	14-05-14	AREO05	149.46	Merlin Michel		Botte de caoutchouc acton (David Bélanger)	02 22400 650
SEC-201661	14-05-14	CEGE70	350.01	Adam Donald		Inscription cours Organisation d'un Service incendie (Nicolas)	02 22000 454
SEC-201662	23-05-14	GROU85	229.95	Merlin Michel		Programmation lumières 951	02 22303 525
SEC-201663	23-05-14	PROT10	3393.49	Merlin Michel		Location de bouteilles d'air	02 22302 526
SEC-201664	26-05-14	PLON05	50.00	Merlin Michel		Une paire de gant nautique	02 22400 650
URB-600210	07-05-14	PNEU10	597.87	Fortin, Richard		pneus,pose,dispo Yaris- Focus	02 61000 525
URB-600211	14-05-14	CENT32	58.64	Fortin, Richard		Changement pneus pour Yaris	02 61000 525
URB-600212	16-05-14	EDIT10	367.50	Fortin, Richard		ABONNEMENT -DROIT QUÉBÉCOIS L'ENVIRONNEMENT	02 47000 494
VOI-309860	01-05-14	MAXX05	91.98	Giroux, Nancy		Services rendus pour analyse d'eau	02 41300 453
VOI-309861	01-05-14	MAXX05	228.80	Giroux, Nancy		Services rendus pour analyse d'eau	02 41300 453
VOI-309862	01-05-14	UTCF50	1384.30	Gélinas, Éric		Programme d'entretien préventif 2014 pour caserne incendie	02 22000 522
VOI-309863	01-05-14	CHEM05	574.88	Gagné, François		Injecteurs produits chimiques au puit	02 41300 642
VOI-309864	01-05-14	PNEU10	114.98	Baillargeon, Maxim		Réparation crevaison pépine	02 32301 525
VOI-309865	01-05-14	PNEU10	459.90	Giroux, Nancy		Pneus pour camion colorado	02 32322 525

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309866	01-05-14	INDU10	86.23	Giroux, Nancy		3 douzaines gants de travail	02 32200 650
VOI-309867	01-05-14	UNIV05	1012.93	Giroux, Nancy		4 barils de silicate de sodium type N	02 41300 635
VOI-309868	01-05-14	PNEU10	57.49	Giroux, Nancy		Installation pneus sur rim véhicule #2	02 32316 525
VOI-309869	01-05-14	PNEU10	57.49	Giroux, Nancy		installation pneus sur rim véhicule #3	02 32317 525
VOI-309870	01-05-14	PNEU10	172.46	Giroux, Nancy		Changement pour pneus d'été véhicule	02 32315 525
VOI-309871	01-05-14	PNEU10	91.98	Giroux, Nancy		Changement pour pneus d'été véhicule #6	02 32318 525
VOI-309872	01-05-14	OPTI05	86.23	Giroux, Nancy		1cs papier brun et kleenex	02 32200 640
VOI-309873	05-05-14		137.86	Giroux, Nancy		Changement lumière arrière Dodge #7	02 32321 525
VOI-309874	05-05-14	CANA05	595.75	Patrick pépin		Bois belvédère chutes Simons	02 70150 522
VOI-309875	05-05-14	META50	804.83	Baillargeon, Maxim		Réparation encrage pour Club Nautique	02 70144 640
VOI-309876	05-05-14	CANA05	354.31	Baillargeon, Maxim		Bois belvédère chutes Simons	02 70150 522
VOI-309877	05-05-14	LABO05	574.88	Baillargeon, Maxim		Bris d'aqueduc mtée Bois Franc	02 41300 521
VOI-309878	05-05-14	BUAN30	23.06	Gélinas, Éric		Nettoyage de guenilles	02 32001 526
VOI-309879	05-05-14	CHEM05	114.98	Gagné, François		Valve lecteur en continue	02 41300 521
VOI-309880	05-05-14	CSLL05	574.88	Baillargeon, Maxim		Asphalte colle	02 32401 521
VOI-309881	05-05-14	ENTR56	41984.27	Gélinas, Éric	2013-04-101	Balayage de rue	02 32401 521
VOI-309882	07-05-14	SERV30	574.88	Baillargeon, Maxim		Disposition de bois	02 45123 446
VOI-309883	07-05-14	SEBA60	517.39	Gagné, François		Mise en route pour la génératrice station 2	02 41500 521
VOI-309884	07-05-14	ENTR23	344.93	Baillargeon, Maxim		Disposition de rebuts des fossés	02 32401 521
VOI-309885	07-05-14	TRAF05	181.66	Gélinas, Éric		Remplacer vitre luminaire décoratif	02 70122 522
VOI-309886	07-05-14	LIND05	26.67	Baillargeon, Maxim		Argoshield	02 32200 516
VOI-309887	07-05-14	LEQL05	2599.58	Gélinas, Éric	155-2014	Services prof. Problème de surface / Terrain de tennis	23 08132 721
VOI-309888	07-05-14	DESS05	21845.25	Gélinas, Éric	145-2014	Plan fonctionnel technique pour garage municipal	23 04014 722
VOI-309889	08-05-14	QUAL50	1724.63	Baillargeon, Maxim		Récurer tuyau pluvial au 367 chemin du Tour-du-Lac	02 32401 521
VOI-309891	08-05-14	CANA05	146.60	Patrick pépin		Piquets arpentage	02 32200 640
VOI-309893	08-05-14	MULT10	632.36	Baillargeon, Maxim		Pierre pour ponceau	02 32401 521
VOI-309894	12-05-14	RICH15	206.96	Baillargeon, Maxim		1 palette de tourbe	02 32401 521
VOI-309895	12-05-14	REAL05	86.23	Gagné, François		selle de branchement universelle	02 41500 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309899	12-05-14	CENT08	459.90	Baillargeon, Maxim		location pelle mécanique ch. Corniche pluvial	02 32401 521
VOI-309900	12-05-14	CANA05	36.97	O'Brien Shawn		loisir, clous ,vis etc.	02 70150 522
VOI-309901	12-05-14	META50	3205.50	Gélinas, Éric		3 man hole en acier galvanisé	02 32401 521
VOI-309902	12-05-14	RICH15	23.00	Gagné, François		Pierre décorative, colle	02 33200 521
VOI-309903	12-05-14	CANA05	37.09	Gagné, François		Coude PVC raccordement Grillons	02 41500 643
VOI-309904	12-05-14	REAL05	114.98	Gagné, François		pièce aqueduc	02 41300 521
VOI-309905	12-05-14	OPTI05	57.49	Gagné, François		Savon a main.	02 32200 640
VOI-309906	12-05-14	ATEL75	263.76	Gagné, François		3 panneaux de rue	02 35501 649
VOI-309907	14-05-14	REAL05	114.98	Gagné, François		Kit de raccordement - égout grillons	02 41500 643
VOI-309908	14-05-14	ENTR23	344.93	Fournier, Alain		Dépôt matériel de remplissage	02 32401 521
VOI-309909	14-05-14	XYLE50	4799.06	Gélinas, Éric	2012-07-229	Pompe submersible	22 41312 721
VOI-309910	14-05-14	LOCA20	17.25	Giroux, Nancy		Mèche à béton	02 32200 640
VOI-309911	14-05-14	CENT08	172.46	Baillargeon, Maxim		Achat lame abrasive	02 32200 640
VOI-309912	14-05-14	EQUI10	402.41	Baillargeon, Maxim		Lame à pavage	02 32200 640
VOI-309913	14-05-14	CANA05	16.97	Baillargeon, Maxim		Mélange de béton	02 41500 521
VOI-309914	14-05-14	ENTR23	229.95	Baillargeon, Maxim		Disposition de résidus de fossé	02 32401 521
VOI-309915	14-05-14	CANA05	172.46	Baillargeon, Maxim		Vis etc. réparation club nautique	02 70144 522
VOI-309916	14-05-14	CANA05	229.95	Baillargeon, Maxim		Bois pour réparation - Club nautique	02 70144 522
VOI-309917	16-05-14	AUTO30	689.85	Gagné, François		Puits modifications du paramètre de l'automate	02 41300 522
VOI-309918	16-05-14	GARA05	114.98	Gagné, François		Changement d'huile véhicule # 4	02 32305 525
VOI-309919	16-05-14	DESC40	459.90	Gagné, François		Filtre et courroi pour système de ventilation	02 19300 640
VOI-309920	16-05-14	SUPE10	100.60	Gélinas, Éric		Location réservoir de propane	02 32401 521
VOI-309921	16-05-14	RICH15	172.46	Giroux, Nancy		1 poche de graine MTQ	02 32401 521
VOI-309922	20-05-14	CSLL05	344.93	Baillargeon, Maxim		Asphalte pour nids de poules	02 32401 521
VOI-309923	20-05-14	ENTR23	229.95	Baillargeon, Maxim		Disposition de résidus de fossé.	02 32401 521
VOI-309924	20-05-14	SOLU15	57.49	Baillargeon, Maxim		Break cleaner	02 32200 640
VOI-309925	20-05-14	GROU38	48.29	Baillargeon, Maxim		Manche de pic	02 32200 640
VOI-309926	20-05-14	IRIS40	275.00	Blackburn, Mathieu		licence AUTOCAD Mathieu	02 32000 494
VOI-309927	20-05-14	REAL05	16404.16	Blackburn, Mathieu	2012-07-229	Réfection d'aqueduc ch. du Tour-du-Lac 14-296	22 41312 721

Initiales du maire

3449

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309928	20-05-14	REAL05	1660.84	Blackburn, Mathieu	2012-07-229	refection aqueduc ch. Tour-du-Lac	22 41312 721
VOI-309929	20-05-14	CORD05	919.80	Baillargeon, Maxim		Bottes Alain Z. Charles B. François G	02 32200 650
VOI-309931	21-05-14	CANA05	13.95	O'Brien Shawn		Cale pour béton et arret porte pied	02 19300 522
VOI-309932	21-05-14	RICH15	459.90	Baillargeon, Maxim		Tourbe - réparation chemin	02 32401 521
VOI-309933	22-05-14	CAMI75	689.85	Baillargeon, Maxim		Réparation camion 10 roues	02 32304 525
VOI-309934	22-05-14	CANA05	174.51	Baillargeon, Maxim		Achat planches et vis	02 19300 522
VOI-309935	22-05-14	CARR30	201.21	Baillargeon, Maxim		0-3/4 chemin des Grillons	02 32401 521
VOI-309936	22-05-14	CANA05	23.00	Blackburn, Mathieu		Galon à mesurer	02 32200 640
VOI-309937	22-05-14	PURO05	125.87	Gélinas, Éric		Envoi d'un colis de 90 livres à Drummondville	02 32001 526
VOI-309938	23-05-14	LABO05	862.31	Blackburn, Mathieu		Inspection par caméra du réseau pluvial.	02 41500 521
VOI-309939	26-05-14	RICH15	57.49	Baillargeon, Maxim		20 rouleaux de gazon (bris hiver)	02 33200 521
VOI-309940	26-05-14	ALLE05	344.93	Gagné, François		Maintenance pompes égouts	02 41500 521
VOI-309941	26-05-14	ENTR45	574.88	Baillargeon, Maxim		Achat de 0 3/4 pour réparation ch. de l'Éperon	02 32401 521
VOI-309942	26-05-14	WOLS05	2184.53	Blackburn, Mathieu		tuyaux de 24 et 26 pieds pour chemin des Grisons	02 32401 521
VOI-309943	26-05-14	WOLS05	1839.60	Blackburn, Mathieu		tuyau 18 pouces pour ponceau	02 32401 521
VOI-309944	26-05-14	RICH15	402.41	Baillargeon, Maxim		Tourbe réparation fossé ch. des feuillus 600p	02 32401 521
VOI-309945	26-05-14	CANA05	34.49	O'Brien Shawn		Réparation mairie flextra	02 19300 522
VOI-309946	26-05-14	UNIV05	1013.62	O'Brien Shawn		4 barils de silicate de sodium type N (4 retours)	02 41300 635
VOI-309947	26-05-14	OPTI05	51.74	O'Brien Shawn		Sacs à poubelle, eau de javel	02 19300 640
VOI-309948	26-05-14	CONS40	689.85	Baillargeon, Maxim		location de camion égout ch. des Grillons	02 41500 521
VOI-309949	26-05-14	CANA05	229.95	Baillargeon, Maxim		7 x 2 par 10 pour réparation estrade tennis	02 70153 521